

Épinal et environs

SANCHEY

Subventions et travaux au menu du conseil



Des travaux d'enfouissement et d'extension électrique sont prévus dans les mois qui viennent.

Le programme du dernier conseil était pour le moins chargé. Parmi les sujets majeurs, le chantier d'enfouissement des réseaux programmé l'an prochain tout au long de la route de Renauvoid.

Samedi 23 janvier, les élus étaient réunis pour, dans un premier temps, délibérer sur le chantier d'enfouissement des réseaux route de Renauvoid. Cette opération, diligentée entre la commune et le syndicat d'électrification des Vosges, se monte à 18 914 € HT, la part communale étant de 4 052 €. Les travaux d'enfouissement concerneront le téléphone, la fibre, l'électricité, la pose des regards, le raccordement aux maisons et l'extension du réseau. En ce qui concerne l'éclairage public, le choix de candélabres se fera ultérieurement. Sur ce secteur est également prévu l'aménagement de la route avec la deuxième phase du lotissement. Pour le maire, « ces travaux ne devraient pas

débuter avant l'année prochaine, d'autant que l'étude de cette dernière opération devrait durer six mois. »

Rased. - Dans la foulée, le conseil adoptait la convention de financement Rased (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), ces élèves étant une poignée sur la commune. Cette convention concerne la répartition entre les communes impliquées que sont Les Forges, Darnieulles, Uxegney, Sanchey et Chaumousey afin de définir la participation financière (livres pour tests, matériel).

Inspection académique. - Le premier adjoint donnait lecture d'une lettre de l'Inspection académique concernant les effectifs futurs qui nécessiteraient « une redéfinition du tissu scolaire ». Une réunion de la commission RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec celle de Chaumousey aura lieu prochainement, afin de transmettre une réponse à l'Inspection.

Subventions. - Puis il était question des subventions. C'est ainsi que le conseil donnait son aval pour verser 1 000 € au LOS (Loisir Orientation Sanchey) et 2 000 € au comité des fêtes. En ce qui concerne celle demandée par le Pétanque-Club de l'Avière, elle a été mise en suspens, le conseil attendait de plus amples renseignements sur le club, le maire ajoutant : « Nous allons mettre en place une nouvelle réglementation du versement de subventions ! »

Sécurité routière. - Les élus votaient à l'unanimité l'élection de Jean-François Wust comme référent à la sécurité routière.

Recensement. - Au 1^{er} janvier, la commune compte 843 habitants (plus 36 étudiants, mineur domicilié ailleurs ou personnes en Ehpad). « Un chiffre stable » aux dires du premier magistrat.

• **Récompenses pour les jardiniers amateurs**

Une cérémonie pour récompenser les jardiniers amateurs, dans les règles sanitaires, aura lieu samedi 6 février à 11 h, salle du conseil.